Programme d’éducation intermédiaire

École secondaire Hormisdas-Gamelin

Journal de bord

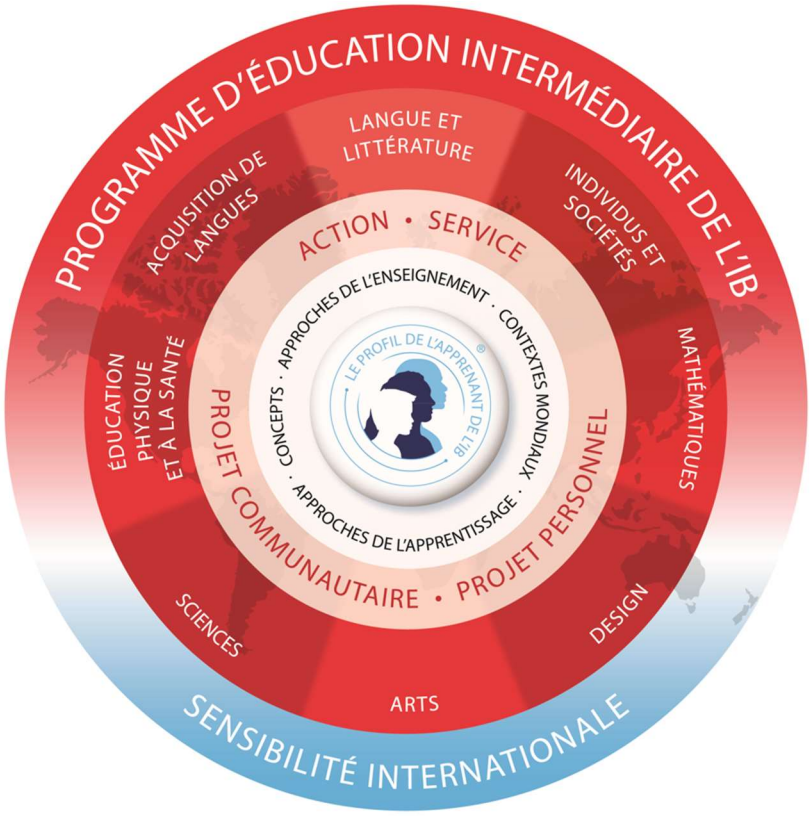

Année scolaire 2021-2022

Table des matières

Mission de l'IB…. EI-3

Programme d'éducation intermédiaire……EI-3

Cours offerts.....EI-4

Diplômes ……. EI-5

Normes de réadmission EI-5

Profil de l'apprenant EI-6

Contextes mondiaux EI-7

Les approches de l'apprentissage..... EI-9

Service action…….. ..... EI-11

L'enseignement et l'apprentissage au PEI..... EI-12

Le cycle de conception EI-13

Projet personnel..... EI-14

Évaluation détaillée..... EI-15

Objectifs spécifiques en Éducation physique et à la santé EI-18

Objectifs spécifiques en Individus et sociétés EI-19

Objectifs spécifiques en Langue et littérature EI-20

Objectifs spécifiques en Mathématiques..... EI-21

Objectifs spécifiques en Sciences EI-22

Objectifs spécifiques en Acquisition de langues EI-23

Objectifs spécifiques en Arts..... EI-24

Objectifs spécifiques en Design EI-25

Objectifs spécifiques de l'Interdisciplinarité ……..EI-26

Objectifs spécifiques du Projet personnel EI-27

Règles de présentation des travaux..... EI-28

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

Conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans, le PEI fournit un cadre d'apprentissage qui les encourage à devenir des individus faisant preuve de créativité, de pensée critique et de réflexion. Ce programme accorde une place prépondérante au défi intellectuel, encourageant ainsi les élèves à établir des liens entre leur étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Il favorise le développement des compétences nécessaires à la communication, à la compréhension interculturelle et à l'engagement mondial, trois qualités essentielles pour des jeunes qui se préparent à devenir les chefs de file du monde de demain.

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) :

- contribue de façon globale au **bien-être** intellectuel, social, émotionnel et physique des élèves ;
- offre aux élèves des possibilités de développer les **connaissances, attitudes et compétences** nécessaires pour gérer des situations complexes et entreprendre des actions responsables dans le futur ;
- assure l'étendue et la profondeur des compréhensions acquises par les élèves à travers l'étude de **huit groupes de matières** ;
- impose aux élèves d'étudier au moins **deux langues** afin de les aider à comprendre leur propre culture et celles des autres ;
- donne aux élèves les moyens de prendre part à des **activités de service avec la communauté** ;
- contribue à préparer les élèves à l'**enseignement supérieur**, au **monde du travail** et à un **apprentissage tout au long de la vie**.

Cours offerts

Au premier cycle et en troisième secondaire, les élèves poursuivent un cheminement commun comprenant les cours suivants :

Langue et littérature (français)
Acquisition de langues (anglais enrichi et espagnol)
Individus et sociétés (géographie, histoire et citoyenneté)
Sciences
Arts (Musique 1re et 2e sec. / arts plastiques 3e sec.)
Mathématiques
Éducation physique et à la santé
Design

C'est au deuxième cycle que l'élève complète sa formation dans l'un des deux volets suivants :

En quatrième secondaire

Volet culture	Volet sciences
Langue et littérature (français)	Langue et littérature (français)
Acquisition de langues (anglais enrichi)	Acquisition de langues (anglais enrichi)
Individus et sociétés (histoire et citoyenneté)	Individus et sociétés (histoire et citoyenneté)
Mathématiques Culture, Société et Technique	Mathématiques Sciences naturelles
Sciences	Sciences
Éthique et culture religieuse	Éthique et culture religieuse
Arts plastiques	Arts plastiques
Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé

En cinquième secondaire

Volet culture	Volet sciences
Langue et littérature (français)	Langue et littérature (français)
Acquisition de langues (anglais enrichi)	Acquisition de langues (anglais enrichi)
Maths Culture, Société et Technique	Maths Sciences naturelles
Sciences (sciences générales)	Sciences (chimie et physique)
Individus et sociétés (monde contemporain, environnement économique contemporain)	Individus et sociétés (monde contemporain)
Éthique et culture religieuse	Éthique et culture religieuse
Arts plastiques	Arts plastiques
Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé
Projet personnel	Projet personnel

Diplômes

À la fin des cinq années passées au PEI, les élèves peuvent obtenir deux diplômes différents en plus de recevoir une attestation de participation au PEI de l'IB émis par l'école. Les conditions d'obtention sont les suivantes :

MEES	
Diplôme d'études secondaires DES	• Cumuler un total de total de 54 unités en 4e et 5e sec. dont 20 minimalement en 5e sec. • Réussir français de 5e sec. • Réussir anglais de 5e sec. • Réussir mathématiques de 4e sec. • Réussir histoire et éducation à la citoyenneté de 4e sec. • Réussir art de 4e sec. • Réussir éthique et culture religieuse OU éducation physique de 5 sec. • Réussir sciences de 4e sec.
SÉBIQ	
Diplôme d'études secondaires internationales DÉSI	• Obtenir le DES. • Réaliser son projet personnel conformément aux exigences de l'IB. • Présenter une moyenne de 60% et plus dans le volet enrichissement du français et de l'anglais en 5e sec. • Réussir espagnol en 3e sec. • Réussir les cours de sciences humaines, de mathématique et de sciences de 5e sec. • Avoir complété son programme d'action par le service (engagement communautaire) selon les exigences école.

IMPORTANT : *Une entente entre la SÉBIQ et le SRAM permet aux élèves de 5e secondaire du PEI de bénéficier d'une bonification de 2% au moment de l'inscription au CÉGEP. Un élève qui aurait 84% de moyenne serait augmenter à 86%.*

Normes de réadmission

1. Les normes de passage de l'ESHG s'appliquent évidemment aux élèves du PEI.

2. Les élèves du PEI ne peuvent chevaucher deux niveaux. La promotion par matière n'est donc pas possible pour les élèves qui cheminent dans ce programme.

3. L'élève qui n'atteint pas les attentes de fin du 1er cycle du secondaire ne peut poursuivre au PEI.

4. L'équipe du PEI et la direction adjointe responsable du PEI procèdent à un suivi et à l'analyse du dossier d'un élève dans les cas suivants :

- l'élève qui, malgré plusieurs interventions, continue d'adopter un comportement qui nuit à ses apprentissages et à l'apprentissage des autres élèves du groupe; en lien avec les règlements de l'école et le profil de l'apprenant;
- l'élève est en situation d'échec grave dans une ou plusieurs matières compromettant sa réussite;
- l'élève ne remplit pas les exigences du service action;

5. Acquitter les frais de scolarité avant le 1er juin.

Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS
Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS
Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS
Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS
Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES
Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT
Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES
Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX
Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS
Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS
Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

© International Baccalaureate Organization 2013
International Baccalaureate® | Baccalauréat International® | Bachillerato Internacional®

Contextes mondiaux

Contexte mondial	Question(s) directrice(s) et description	Exemples d'explorations possibles
Identités et relations	Qui suis-je ? Qui sommes-nous ? Les élèves étudient l'identité ; les convictions et les valeurs ; le bien-être personnel, physique, mental, social et spirituel ; les relations humaines, notamment la famille, les amis, les communautés et les cultures ; ce qu'être humain signifie.	Pistes d'explorations possibles : • La compétition et la coopération ; les équipes, l'affiliation et l'animation de groupes. • La formation de l'identité, l'estime de soi, le statut, les rôles et les modèles d'identification. • L'efficacité et la démarche personnelles ; les attitudes, la motivation, l'indépendance ; le bonheur et mener une vie épanouie. • Le développement physique, psychologique et social ; les transitions ; la santé et le bien-être ; les choix de styles de vie.
Orientation dans l'espace et dans le temps	Qu'entend-t-on par « où » et « quand » ? Les élèves étudient les histoires personnelles ; les foyers et les parcours ; les tournants de l'histoire de l'humanité ; les découvertes ; les explorations et les migrations de l'humanité ; les relations entre les individus et les civilisations d'un point de vue personnel, local et mondial, et leur interdépendance.	Pistes d'exploration possibles : • Les civilisations et les histoires sociales, l'héritage, les pèlerinages, les migrations, les déplacements et les échanges. • Les époques, les ères, les tournants et l'histoire du monde (« *Big History* »). • L'échelle, la durée, la fréquence et la variabilité. • Les peuples, les frontières, les échanges et les interactions. • Les ressources et les paysages naturels et humains. • L'évolution, les contraintes et l'adaptation.
Expression personnelle et culturelle	Quelle est la nature et quel est l'objectif de l'expression créative ? Les élèves étudient les manières dont nous découvrons et exprimons nos idées, nos sentiments, notre nature, notre culture, nos convictions et nos valeurs ; les manières dont nous réfléchissons à notre créativité, la développons et l'apprécions ; notre appréciation de l'esthétique.	Pistes d'exploration possibles : • Le talent artistique, l'artisanat, la création, la beauté. • Les produits, les systèmes et les institutions. • Les constructions sociales de la réalité ; les philosophies et les modes de vie ; les systèmes de croyances ; les rituels et les jeux. • La littératie critique, les langues et les systèmes linguistiques ; l'histoire des idées, des domaines et des disciplines ; l'analyse et l'argumentation. • La métacognition et la pensée abstraite. • L'entrepreneuriat, la pratique et la compétence.
Innovation scientifique et technique	Comment comprenons-nous le monde dans lequel nous vivons ? Les élèves étudient le monde naturel et les lois qui le gouvernent ; les interactions entre les peuples et le monde naturel ; la manière dont les êtres humains appliquent leur compréhension des principes scientifiques ; l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les communautés et les environnements ; l'impact des environnements sur l'activité humaine ; la manière dont les êtres humains adaptent les environnements en fonction de leurs besoins.	Pistes d'exploration possibles : • Les systèmes, les modèles, les méthodes ; les produits, les processus et les solutions. • L'adaptation, l'ingéniosité et le progrès. • L'opportunité, le risque, les conséquences et la responsabilité. • La modernisation, l'industrialisation et l'ingénierie. • La vie numérique, les environnements virtuels et l'ère de l'information. • La révolution biologique. • Les énigmes, les principes et les découvertes mathématiques.

Mondialisation et durabilité	En quoi le monde est-il interconnecté ? Les élèves étudient la corrélation entre les systèmes créés par les êtres humains et les communautés ; la relation entre les processus locaux et mondiaux ; la manière dont les expériences locales ont un effet régulateur sur les problèmes mondiaux ; les tensions et les occasions provoquées par l'interdépendance au niveau mondial ; les effets de la prise de décision sur l'humanité et l'environnement.	Pistes d'exploration possibles : • Les marchés, les marchandises et la commercialisation. • Les répercussions des activités humaines sur l'environnement. • Les points communs, la conservation, les ressources naturelles et les biens publics. • La consommation, la conservation, les ressources naturelles et les biens publics. • La population et la démographie. • La planification, la stratégie et les infrastructures urbaines.
Équité et développement	Quelles sont les conséquences de notre humanité commune ? Les élèves étudient les droits et responsabilités ; les relations entre les communautés ; le partage de ressources limitées avec d'autres peuples et d'autres organismes vivants ; l'accès à l'égalité des chances ; la résolution des conflits et la paix.	Pistes d'exploration possibles : • La démocratie, la politique, les gouvernements et la société civile. • L'inégalité, la différence et l'intégration. • Les capacités et le développement humains ; les entrepreneurs sociaux. • Les droits, la loi, la responsabilité civile et la sphère publique. • La justice, la paix et la gestion des conflits. • Le pouvoir et les privilèges. • L'autorité, la sécurité et la liberté. • Imaginer un avenir prometteur.

Approches de l'apprentissage

Catégorie : RECHERCHE

Groupe : Culture de l'information

Indication de compétence :

- Recueillir, consigner et vérifier les données – Identifier les sources primaires et secondaires.
- Accéder aux informations pour s'informer et informer les autres.
- Établir des liens entre diverses sources d'information.
- Comprendre les avantages et les limites de ses préférences sensorielles pour l'apprentissage lors de l'accès, du traitement et du rappel des informations.
- Utiliser des procédés mnémotechniques pour développer sa mémoire à long terme.
- Présenter les informations à l'aide de divers formats et plateformes.
- Recueillir et analyser des données pour identifier des solutions et prendre des décisions avisées.
- Traiter les données et présenter les résultats.
- Évaluer et choisir les sources d'information et les outils numériques en fonction de leur pertinence par rapport aux tâches à effectuer.
- Comprendre et utiliser les systèmes technologiques.
- Faire appel à ses compétences de littératie critique pour analyser et interpréter les communications des médias.
- Comprendre et mettre en œuvre les principes de droits de propriété intellectuelle.
- Mentionner les sources et les citations, utiliser des notes de bas de page / en fin de texte et établir une bibliographie en respectant des conventions reconnues.

Groupe : Culture des médias

Indication de compétence :

- Trouver, organiser, analyser, évaluer, synthétiser et utiliser de manière éthique des informations provenant d'une variété de sources et de médias, notamment des médias sociaux numériques et des réseaux en ligne.
- Se montrer conscient des interprétations médiatiques d'événements et d'idées (notamment celles émanant des médias sociaux numériques).
- Faire des choix avisés concernant les programmes regardés.
- Comprendre l'impact des représentations médiatiques et des modes de présentation.
- Rechercher différents points de vue dans des sources diverses et variées.
- Communiquer des informations et des idées de manière efficace à des publics divers en utilisant une variété de formats et de médias.
- Comparer, opposer et établir des liens entre des ressources médiatiques ou multimédia.

Catégorie : AUTOGESTION

Groupe : Organisation

Indication de compétence :

- Gestion efficace du temps et des tâches.
- Planifier les travaux à court et à long terme ; respecter les échéances.
- Mettre au point des plans pour se préparer aux évaluations sommatives (examens et réalisations).
- Utiliser et tenir à jour un échéancier hebdomadaire pour les travaux.
- Se fixer des buts stimulants et réalistes.
- Planifier des stratégies et prendre des initiatives pour atteindre ses buts sur le plan personnel et scolaire.
- Apporter le matériel et les fournitures nécessaires en classe.
- Disposer d'un système de dossiers ou de cahiers qui soit logique et organisé.
- Employer des stratégies appropriées pour organiser des informations complexes.
- Comprendre et utiliser ses préférences sensorielles pour l'apprentissage (styles d'apprentissage).
- Sélectionner et utiliser des technologies de manière efficace et productive.

Groupe : Compétences affectives

Indication de compétence :

Conscience de soi

- Entraîner son esprit à l'attention et à la concentration. Mettre en œuvre des stratégies pour améliorer sa concentration mentale.
- Mettre en œuvre des stratégies pour ne pas se laisser distraire.
- S'exercer à reconnaître les liens entre le corps et l'esprit.

Persévérance

- Faire preuve de persistance et de persévérance.
- Pratiquer la gratification différée.

Gestion des émotions

- Mettre en œuvre des stratégies pour maîtriser son impulsivité et sa colère.
- Mettre en œuvre des stratégies pour : prévenir et éliminer l'intimidation – pour calmer son stress et son anxiété.

Motivation personnelle

- S'exercer à analyser et à expliquer les causes de ses échecs.
- Apprendre à maîtriser son discours intérieur – Pratiquer la pensée positive.

Résilience

- Apprendre à « rebondir » après des épreuves, des erreurs et des échecs – S'exercer à faire face au changment.

Groupe : Compétences de réflexion

Indication de compétence :

- Développer de nouvelles compétences, techniques et stratégies permettant un apprentissage efficace.
- Identifier les points forts et les points faibles de ses stratégies d'apprentissage personnelles (autoévaluation).
- Faire preuve de souplesse dans le choix et l'utilisation des stratégies d'apprentissage.
- Tenir un journal pour consigner ses réflexions.
- Essayer de nouvelles compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage et évaluer leur efficacité.
- Réfléchir au développement des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage.
- Réfléchir aux stratégies d'apprentissage personnelles.
- Considérer les implications éthiques, culturelles et environnementales.

Catégorie : DIMENSION SOCIALE

Groupe : Collaboration

Indication de compétence :

- Se servir des réseaux de médias sociaux de manière appropriée pour construire et développer des relations.
- Faire preuve d'empathie.
- Déléguer et partager les responsabilités pour prendre des décisions.
- Aider les autres à réussir.
- Assumer la responsabilité de ses propres actions.
- Gérer et résoudre les conflits à plusieurs, et travailler en équipe.
- Prendre des décisions justes et équitables.
- Écouter activement les points de vue et les idées d'autrui.
- Négocier de manière efficace – Parvenir à un consensus.
- Inviter les autres à apporter leur contribution.
- Animer des groupes et endosser divers rôles au sein desdits groupes.
- Donner et recevoir des retours d'information appropriés.
- Défendre ses droits et ses besoins.

Catégorie : COMMUNICATION

Groupe : Communication

Indication de compétence :

- Donner et recevoir des retours d'information appropriés.
- Utiliser une diversité de techniques oratoires pour communiquer avec des publics variés.
- Utiliser les formes rédactionnelles adaptées à différents objectifs et différents publics. Écrire dans différents objectifs.
- Interpréter des modes de communication non verbale et les utiliser de manière efficace.
- Définir des idées et des connaissances en concertation avec ses pairs et les enseignants.
- Participer et contribuer aux réseaux de médias sociaux numériques. Collaborer avec ses pairs et avec des experts à l'aide de différents médias et environnements numériques.
- Lire différents types de textes, pour s'informer et pour le plaisir.
- Lire en faisant preuve d'esprit critique et dans le but de dégager du sens.
- Faire des déductions et tirer des conclusions.
- Utiliser et interpréter un éventail de termes et de symboles propres aux disciplines.
- Comprendre et utiliser la notation mathématique.
- Paraphraser de manière correcte et concise.
- Prendre des notes de manière efficace en classe. Réaliser des notes de synthèse efficaces pour les révisions.
- Organiser et représenter les informations de manière logique.
- Structurer les informations dans des résumés, des essais et des comptes rendus.

Catégorie : PENSÉE

Groupe : Pensée critique

Indication de compétence :

- Recueillir et organiser des informations pertinentes afin de formuler un argument.
- Interpréter des données.
- Évaluer des preuves, des arguments, des propositions.
- Tirer des conclusions et des généralisations raisonnables.
- Vérifier des généralisations et des conclusions.
- Revoir sa compréhension à partir de nouvelles informations et de nouvelles preuves.
- Formuler des questions factuelles, thématiques, conceptuelles et invitant au débat.
- Considérer des idées selon différentes perspectives.
- Développer des arguments contraires ou opposés.
- Analyser des concepts et des projets complexes en les décomposant en différentes parties et les synthétiser en vue d'acquérir une nouvelle compréhension.
- Proposer et évaluer diverses solutions.
- Identifier les obstacles et les défis. Évaluer et gérer le risque.

Groupe : Pensée créative

Indication de compétence :

- Procéder à des remue-méninges et avoir recours à des schémas visuels pour générer de nouvelles idées et recherches.
- Envisager plusieurs possibilités, y compris celles qui semblent peu probables ou impossibles. Créer des solutions inédites pour répondre à de véritables problèmes.
- Établir des liens inattendus ou inhabituels entre des objets et/ou des idées.
- Concevoir des améliorations pour des machines, des technologies et des médias existants ou concevoir de nouveaux supports.
- Émettre des suppositions, poser des questions commençant par « et si » et formuler des hypothèses vérifiables.
- Appliquer des connaissances existantes pour générer de nouvelles idées et de nouveaux produits et processus.
- Créer des idées et des travaux originaux ; utiliser des idées et des travaux existants d'une nouvelle façon.
- Faire preuve de flexibilité intellectuelle en développant des arguments opposés, contradictoires et complémentaires.
- Employer des stratégies et des techniques issues de la méthode *Visible Thinking* (réflexion visible).
- Créer des métaphores et des analogies.

Groupe : Transfert

Indication de compétence :

- Utiliser des stratégies d'apprentissage efficaces dans les groupes de matières et les disciplines.
- Appliquer ses compétences et ses connaissances dans des situations nouvelles.
- Établir des liens entre les groupes de matières et les disciplines.
- Transposer ses connaissances actuelles afin d'apprendre à connaître de nouvelles technologies.
- Effectuer des recherches dans différents contextes pour voir les choses sous un autre angle.

Service action

Pour demeurer au PEI, un élève doit démontrer qu'il adhère à la philosophie du programme. Il devra, entre autres, investir du temps dans sa communauté sous forme de service communautaire.

Durant leur cheminement au PEI, les élèves doivent s'impliquer dans des actions bénévoles. À ESHG, au moins trois actions sont demandées par année. Ils sont distribués de la façon suivante :

	En classe	Dans la communauté
Minimum requis	1	2
Trouvé et proposé par	L'enseignant (e)	L'élève *ou l'enseignant par le biais des activités critériées.
Précision	Pareil pour tous les élèves du niveau	Différents pour chaque élève, car il vise les intérêts personnels.

En tout temps, les actions posées doivent avoir une portée sociale tout en étant une relation d'aide apportée qui comblera un besoin. Bref, les services en tant qu'action doivent être de ***bonnes qualités.***

Le service en tant qu'action doit :

- être accompli à chacune des années du PEI;
- être un geste gratuit effectué avec dévouement;
- contribuer au mieux-être des personnes à qui elle est destinée;
- être agréable à accomplir par l'élève et respecter ses aptitudes et intérêts;
- répondre à un besoin qui ne serait pas comblé autrement (ne doit pas remplacer un travail normalement rémunéré);
- se réaliser à l'extérieur des heures de cours
- favoriser le développement des qualités du profil de l'apprenant et des approches de l'apprentissage;
- permettre l'atteinte des objectifs déterminés par l'IB.

Un carnet de service action sera remis à chaque élève et un adulte le guidera dans sa démarche tout au long de l'année scolaire.

Objectifs d'apprentissage du PEI pour le service

Durant son parcours au PEI, les élèves doivent atteindre les objectifs d'apprentissage énoncés ci-après dans le cadre des activités de service en tant qu'action qu'ils entreprennent :

- Prendre davantage conscience de leurs points forts et des points qu'ils peuvent améliorer;
- relever des défis qui les amènent à développer de nouvelles compétences;
- discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier;
- faire preuve de persévérance dans les actions qu'ils entreprennent;
- travailler en collaboration avec les autre;
- développer leur sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multilinguisme et la compréhension interculturelle;
- prendre en considération la portée éthique de leurs actes.

L’enseignement et l’apprentissage par le biais de la recherche

Au PEI, la recherche est le processus privilégié pour acquérir un niveau de compréhension approfondie. La recherche implique la formulation d’hypothèses, l’exploration, le questionnement et l’établissement de liens. Elle développe la curiosité et encourage la pensée critique et créative. Par le biais de leur recherche, les élèves développent des compétences interdisciplinaires et disciplinaires spécifiques aux approches de l’apprentissage.

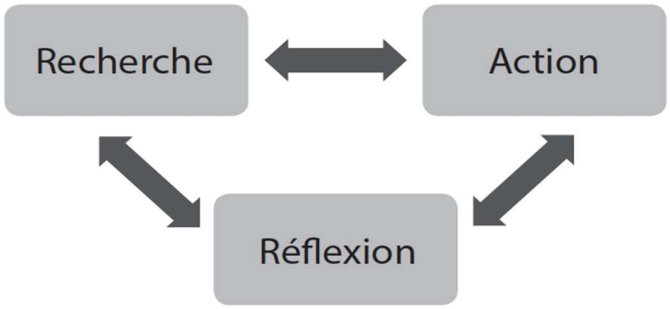

Compréhension conceptuelle

Dans le PEI, la compréhension conceptuelle est structurée à l’aide de concepts clés (grande idée) et de concepts connexes (ancrés dans les disciplines) prescrits.

Les concepts sont le fil conducteur de la recherche des élèves sur des questions et des idées d’importance personnelle, locale et mondiale, et leur fournissent les moyens d’explorer l’essence de chacun des groupes de matières. Ils représentent des compréhensions que les élèves doivent retenir pour mener un apprentissage tout au long de leur vie et les aident à formuler des principes, des généralisations et des théories. Les élèves ont recours à la compréhension conceptuelle pour résoudre des problèmes, analyser des questions et évaluer des décisions susceptibles d’avoir des répercussions sur eux-mêmes, sur leurs communautés et sur le monde au sens large.

Interdisciplinarité

Dans la cadre du PEI, l’apprentissage interdisciplinaire est défini comme étant le processus par lequel les élèves comprennent progressivement l’ensemble des connaissances et des modes de la connaissance relevant d’au moins deux disciplines ou groupes de matières et les intègrent pour créer un nouveau niveau de compréhension. Au moins un projet interdisciplinaire est complété par année du PEI.

L’interdisciplinarité amène les élèves à :

- utiliser des connaissances de façon créative ;
- développer son ouverture d’esprit ;
- développer sa rigueur intellectuelle ;
- travailler en collaboration avec plusieurs disciplines ;
- transférer sa compréhension.

Design

Matière propre au PEI, le design incite les élèves à utiliser leur capacité à penser de manière créative et pratique afin de résoudre des problèmes de conception. Le design fait le lien entre l'innovation et la créativité. Il s'appuie sur des idées et explore les possibilités et les contraintes associées aux produits ou aux systèmes afin de redéfinir et d'approfondir la réflexion par le biais du prototypage, de l'expérimentation et de l'adaptation. Le design est centré sur l'être humain et se concentre sur les besoins, les désirs et les limites de l'utilisateur final.

Le design se base sur le cycle de conception du PEI. Ce processus est progressif et non linéaire. Les élèves ont souvent besoin de revenir à une étape précédente avant de pouvoir terminer l'étape sur laquelle ils sont en train de travailler. Le processus se prête à la conception, la mise à l'essai et à l'évaluation d'une solution à un problème. Par conséquent, les tâches données aux élèves doivent être évaluées à l'aide des quatre critères du design, et ce, deux fois par année de la 1ère à la 3e année du PEI.

Le cycle de conception au PEI

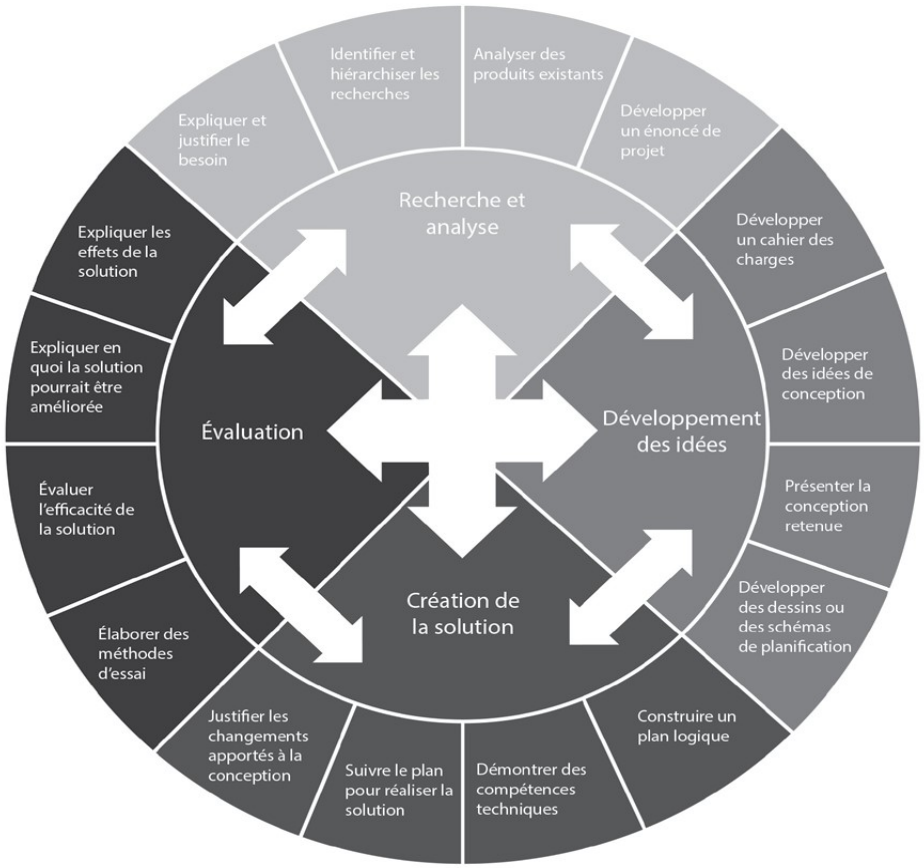

Projet personnel

Lors de la cinquième et dernière année du PEI, l'élève doit réaliser son projet personnel. C'est un travail d'envergure visant à intégrer tout ce qui a été appris dans les quatre premières années du PEI.

En résumé :

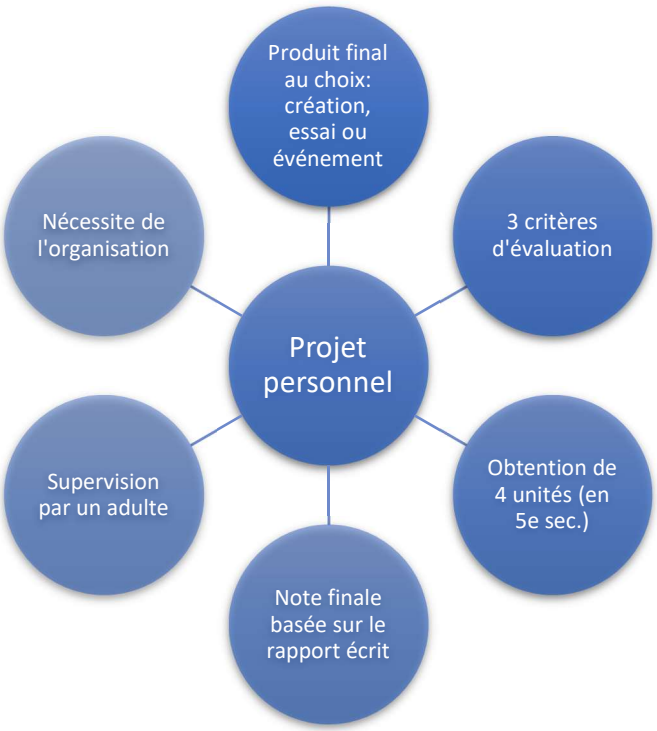

Par exemple, un projet personnel peut être une œuvre d'art, un travail écrit (plusieurs formes possibles), une production de film, un site web, l'organisation d'un événement caritatif, etc.

La préparation au projet personnel débute dès la 1ère secondaire. Dans les cours de design et d'art, entre autres, les diverses composantes du projet sont intégrées dans les projets de classe et pratiquées par les élèves. Ceux-ci choisissent leur idée de projet avant la fin de la 4e secondaire pour qu'ils puissent commencer à l'organiser au début de la 5e année.

Le projet personnel se répartit de septembre à mars, ce qui demande de grandes capacités d'organisation de la part des élèves qui doivent aussi suivre et réussir les autres cours à l'horaire.

Les processus de recherche, de création et de réflexion seront expliqués par l'élève dans un document écrit (rapport) d'un maximum de 15 pages qui sera évalué par son superviseur.

Bien qu'accompagné par un adulte (superviseur) tout au long de cette première expérience d'une telle envergure, chaque élève mène à bien son projet personnel de façon autonome.

Évaluation par critère

L'objectif premier de l'évaluation par critère est de soutenir et d'encourager l'apprentissage en fournissant une rétroaction sur l'apprentissage. De plus, elle permet aux élèves de constater leur évolution tout au long de leur parcours, les mêmes critères étant évalués à chaque année du programme dans chacun des groupes de matières.

L'IB détermine les critères d'évaluation qui comportent des niveaux et des descripteurs pour chacun des groupes de matières. Ceux-ci doivent être utilisés tout au long du programme. Les critères peuvent être adaptés de la 1ère à la 4e année ou par niveau de compétence linguistique décerné en Acquisition de langues du PEI afin de répondre au développement cognitif des élèves.

Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes qui représentent un travail limité (1 – 2), convenable (3 – 4), considérable (5 – 6) et excellent (7 – 8) Chaque bande possède un descripteur qui lui est propre.

L'évaluation IB en schéma :

Calcul des résultats

ATTENTION ! Le calcul des résultats ne fonctionne pas de la même façon que celui des évaluations du MEES.

La valeur numérique obtenue représente le niveau atteint par l'élève tel qu'énoncé dans le descripteur et ne doit pas être compris comme une note numérique transférable en pourcentage.

Par exemple, en Langue et littérature de troisième secondaire, si l'élève obtient un résultat de 5 dans le critère A, ceci n'équivaut pas à un 63%, mais bien à un descripteur qualitatif.

Exemple :

Critère A : Analyse

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 - 2	L'élève : i. identifie ou explique de manière limitée le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et n'explique pas la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière limitée les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie rarement ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise jamais ou utilise rarement la terminologie appropriée ; iv. interprète peu de similarités et de différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
3 - 4	L'élève : i. identifie ou explique de manière convenable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique dans une certaine mesure la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière convenable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de quelques exemples et explications, même si ce n'est pas systématique et utilise parfois la terminologie appropriée ; iv. interprète quelques similarités et différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
5 - 6	L'élève : i. identifie ou explique de manière considérable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière considérable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie suffisamment ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. interprète de manière compétente les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
7 - 8	L'élève : i. identifie ou explique de manière judicieuse le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique de manière approfondie la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière judicieuse les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie dans le détail ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. compare et oppose de manière judicieuse les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Les verbes ainsi que les mots en gras sont les indicateurs utilisés pour évaluer la qualité du travail de l'élève.

Comment choisir le résultat final par critère ?

Une fois le niveau atteint déterminé, les enseignants sélectionnent le plus bas ou le plus haut niveau de cette bande. Tel que montré dans l'exemple ci-dessus, cet élève a atteint la bande 5-6, mais l'enseignant, selon la qualité du travail de l'élève, a décidé de lui attribuer un « 5 ». Cette opération doit être effectuée pour chacun des critères évalués.

Réussite ou échec ?

À partir de la bande 3-4, l'élève est considéré en réussite, mais il faut comprendre que plusieurs éléments sont à améliorer. Étant donné que « 3 » est le seuil de passage, un élève qui a obtenu 12/32 est en réussite.

Rappel ! Les résultats IB ne **DOIVENT PAS** être considérés comme des résultats quantitatifs (%) mais bien comme des résultats qualitatifs (niveau atteint).

Cependant, il faut savoir que les enseignants peuvent utiliser les évaluations par critère du PEI dans le cumul des notes MEES si les critères correspondent au programme de formation de l'école québécoise. Il y aura donc une équivalence entre les niveaux IB (0 à 8) et les niveaux MEES (E à A) et un transfert en % selon la grille de conversion ci-bas. Cela évite de surcharger les élèves en ce qui concerne les évaluations ou les travaux.

Note sur 8	Pourcentage attribué
1	44
2	52
3	60
4	68
5	76
6	85
7	92
8	100

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (ÉPS)

A – CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION – Les élèves développent des connaissances et une compréhension en matière de santé et d'activité physique afin d'identifier et de résoudre des problèmes.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé ;
ii. d'appliquer des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour analyser des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ;
iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'éducation physique et à la santé de manière efficace afin de transmettre leur compréhension.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de résumer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'EPS ; ii. d'identifier des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles pour décrire des questions et résoudre des problèmes (situations familières et nouvelles) ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'EPS afin de transmettre leur compréhension.	i. de décrire des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'EPS ; ii. d'appliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles pour expliquer des questions et résoudre des problèmes (situations familières et nouvelles) ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'EPS de manière efficace afin de transmettre leur compréhension.	i. de décrire des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'EPS ; ii. d'appliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles pour expliquer des questions et résoudre des problèmes (situations familières et nouvelles) ; iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'EPS de manière efficace afin de transmettre leur compréhension.

B- PLANIFICATION DE LA PERFORMANCE – À travers la recherche, les élèves élaborent, analysent, évaluent et exécutent un plan visant à améliorer les performances en matière d'éducation physique et de santé.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de développer des buts qui enrichissent la performance ;
ii. d'élaborer, d'expliquer et de justifier un plan visant à améliorer les performances physiques et à la santé.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier des buts qui enrichissent la performance ; ii. de construire et résumer un plan visant à améliorer l'activité physique et la santé.	i. de résumer des buts qui enrichissent la performance ; ii. d'élaborer et d'expliquer un plan visant à améliorer l'activité physique et la santé.	i. de développer des buts qui enrichissent la performance ; ii. d'élaborer, d'expliquer et de justifier un plan visant à améliorer l'activité physique et la santé.

C- APPLICATION ET EXÉCUTION – Les élèves développent et appliquent des compétences, des techniques, des stratégies ainsi que des concepts de mouvements dans le cadre de leur participation à des activités physiques variées.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques de manière efficace (la précision, l'efficacité, le contrôle, la coordination, la synchronisation, la fluidité, la vitesse et la puissance) ;
ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements (l'utilisation de l'espace, la puissance et la fluidité des mouvements ainsi que l'adaptation à des situations différentes) ;
iii. d'analyser et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace (la prise des décisions des élèves grâce à l'analyse de la situation, le traitement des informations, la réaction aux commentaires et la prise de décisions appropriées).

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de se rappeler et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques ; ii. de se rappeler et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ; iii. de se rappeler et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace.	i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques ; ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ; iii. de résumer et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace.	i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques ; ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ; iii. d'analyser et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace.

D- RÉFLEXION ET AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE – Les élèves enrichissent leur développement sur le plan personnel et social, se fixent des buts, entreprennent des actions responsables et réfléchissent sur leurs propres performances et celles des autres.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ;
ii. d'analyser et d'évaluer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ;
iii. d'analyser et d'évaluer la performance.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. de décrire l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. de décrire et de récapituler la performance.	i. de décrire et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. d'expliquer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. d'expliquer et d'évaluer la performance.	i. d'expliquer et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ; ii. d'analyser et d'évaluer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat ; iii. d'analyser et d'évaluer la performance.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN INDIVIDUS ET SOCIÉTÉS

A – CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION – Les élèves acquièrent des connaissances factuelles et conceptuelles sur les individus et les sociétés.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser la terminologie en contexte ;
ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'utiliser le vocabulaire en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière à l'aide de descriptions, d'explications et d'exemples.	i. d'utiliser une terminologie variée en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples.	i. d'utiliser une terminologie très variée en contexte ; ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples bien développés.

B- RECHERCHE – Les élèves développent des compétences et des processus de recherche méthodiques propres aux disciplines des sciences humaines et des sciences sociales. Ils développent en outre des stratégies efficaces pour mener des recherches de manière indépendante et en collaboration avec les autres.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de formuler une question de recherche claire et précise, et de justifier sa pertinence ;
ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie ;
iii. d'utiliser des méthodes de recherche pour recueillir et consigner des informations pertinentes ;
iv. d'évaluer le processus et les résultats de la recherche.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'expliquer le choix d'une question de recherche ; ii. de suivre un plan d'action pour explorer la question choisie ; iii. de recueillir et de consigner des informations correspondant à la question de recherche ; iv. de réfléchir sur le processus et les résultats de recherche.	i. de formuler ou de choisir une question de recherche claire et précise, en expliquant sa pertinence ; ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour explorer la question choisie ; iii. d'utiliser des méthodes pour recueillir et consigner des informations pertinentes ; iv. d'évaluer, avec de l'aide, le processus et les résultats de la recherche.	i. de formuler une question de recherche claire et précise, et de justifier sa pertinence ; ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie ; iii. d'utiliser des méthodes de recherche pour recueillir et consigner des informations appropriées, variées et pertinentes ; iv. d'évaluer le processus et les résultats de la recherche.

C- COMMUNICATION – Les élèves développent des compétences pour organiser, documenter et communiquer leur apprentissage à l'aide de divers supports et formats de présentation.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de communiquer les informations et les idées dans un style adapté au public et à l'objectif visés ;
ii. de structurer les informations et les idées d'une façon adaptée au format choisi ;
iii. de documenter les sources d'information en utilisant une convention reconnue.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de communiquer les informations et les idées de façon claire ; ii. d'organiser les informations et les idées de manière efficace pour la tâche ; iii. d'énumérer les sources d'information en respectant les instructions relatives à la tâche.	i. de communiquer les informations et les idées de façon adaptée au public et à l'objectif visés ; ii. de structurer les informations et les idées en respectant les instructions relatives à la tâche ; iii. de créer une liste de références et de citer les sources d'information.	i. de communiquer les informations et les idées de façon efficace dans un style adapté au public et à l'objectif visés ; ii. de structurer les informations et les idées d'une façon adaptée au format choisi ; iii. de documenter les sources d'information en utilisant une convention reconnue.

D- PENSÉE CRITIQUE – Les élèves font appel aux compétences de pensée critique pour approfondir et appliquer leur compréhension des individus et des sociétés, ainsi que du processus de recherche.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de discuter les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et les théories ;
ii. de synthétiser les informations pour développer des arguments valables ;
iii. d'analyser et d'évaluer un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en examinant leurs valeurs et leurs limites ;
iv. d'interpréter différentes perspectives et leurs implications.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier les grandes lignes des idées, des événements, des représentations visuelles ou des arguments ; ii. d'utiliser les informations pour justifier un avis ; iii. d'identifier et d'analyser un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité ; iv. d'identifier différents points de vue et leurs implications	i. d'analyser les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et/ou les théories ; ii. de récapituler les informations pour développer des arguments valables et bien étayés ; iii. d'analyser un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en reconnaissant leur valeur et leurs limites iv. de reconnaître différentes perspectives et d'expliquer leurs implications.	i. de discuter les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et les théories ; ii. de synthétiser les informations pour développer des arguments valables et bien étayés ; iii. d'analyser et d'évaluer un éventail de sources et de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en examinant leur valeur et leurs limites ; iv. d'interpréter différentes perspectives et leurs implications.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN LANGUE ET LITTÉRATURE

A – ANALYSE– Les élèves analysent les textes, les auteurs et leurs effets pour justifier leurs opinions et leurs idées.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;
ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;
iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier et de commenter les aspects significatifs des textes ; ii. d'identifier et de commenter les choix de l'auteur ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'identifier les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.	i. d'identifier et d'expliquer le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'identifier et d'expliquer les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'interpréter les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

B- ORGANISATION – Les élèves emploient des structures pour organiser leurs opinions et leurs idées.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;
ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ;
iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

C- PRODUCTION DE TEXTE – Les élèves produisent des textes qui démontrent leur investissement personnel.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;
ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;
iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion et leur imagination tout en explorant les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour soutenir leurs idées.	i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en prenant en compte les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.	i. De produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

D- UTILISATION DE LA LANGUE – Les élèves utilisent adéquatement la langue française.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;
ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ;
iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;
iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;
v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.	i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.	i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES

A – CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION – Les élèves doivent démontrer leurs connaissances et leur compréhension des concepts et des compétences liés aux quatre branches du cadre prescrit pour les mathématiques (raisonnement numérique et abstrait, réflexions à l'aide de modèles, raisonnement spatial, raisonnement à l'aide de données).

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ;
ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ;
iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes.	i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre des problèmes correctement dans divers contextes.	i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes dans des situations familières et non familières ; ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ; iii. de résoudre ces problèmes correctement dans divers contextes.

B- RECHERCHE DE MODÈLES – La recherche de modèles permet de connaître l'enthousiasme et la satisfaction que procure la découverte mathématique. Les recherches mathématiques encouragent les élèves à faire preuve d'audace, de sens critique et à être des chercheurs.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ;
ii. de décrire des modèles comme des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ;
iii. de prouver, ou de vérifier et de justifier, des règles générales.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour reconnaître des modèles ; ii. de décrire des modèles comme des relations ou des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de vérifier si le modèle fonctionne pour d'autres exemples.	i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ; ii. de décrire des modèles comme des relations et/ou des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de vérifier et de justifier des relations et/ou des règles générales.	i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ; ii. de décrire des modèles comme des règles générales cohérentes avec les résultats obtenus ; iii. de prouver, ou de vérifier et justifier ces règles générales.

C- COMMUNICATION – Les élèves utilisent le langage mathématique approprié et différentes formes de représentation lorsqu'ils communiquent des idées mathématiques, des raisonnements et des résultats, et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ;
ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ;
iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ;
iv. de communiquer un raisonnement mathématique complet, cohérent et concis ;
v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie), tant à l'oral qu'à l'écrit ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de communiquer un raisonnement cohérent ; iv. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique.	i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ; iv. de communiquer un raisonnement complet et cohérent ; v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique.	i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ; ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ; iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ; iv. de communiquer un raisonnement complet, cohérent et concis ; v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique.

D- APPLICATION DES MATHÉMATIQUES DANS DES CONTEXTES DE LA VIE RÉELLE – Les élèves transfèrent leurs connaissances mathématiques théoriques dans des situations de la vie réelle, qu'ils appliquent des stratégies appropriées pour résoudre des problèmes, qu'ils en tirent des conclusions valables et qu'ils réfléchissent aux résultats obtenus.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ;
ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ;
iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ;
iv. de justifier le degré de précision d'une solution ;
v. de justifier si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. d'expliquer le degré de précision d'une solution ; v. de décrire si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.	i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner des stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. d'expliquer le degré de précision d'une solution ; v. d'expliquer si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.	i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ; ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors la résolution de situations authentiques de la vie réelle ; iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ; iv. de justifier le degré de précision de la solution ; v. de justifier si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN SCIENCES

A – CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION – Les élèves doivent formuler des jugements scientifiquement étayés sur la validité et/ou la qualité des informations qui leur sont présentées.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer des connaissances scientifiques ;
ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ;
iii. d'analyser et d'évaluer des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de résumer des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations familières et de suggérer des solutions à des problèmes tirés de la vie réelle ; iii. d'interpréter des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.	i. de décrire des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'analyser des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.	i. d'expliquer des connaissances scientifiques ; ii. d'appliquer des connaissances et une compréhension scientifiques pour résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ; iii. d'analyser et d'évaluer des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.

B- RECHERCHE ET ÉLABORATION – Les élèves doivent acquérir des compétences intellectuelles et pratiques par le biais de l'élaboration, de l'analyse ainsi que de la réalisation de recherches scientifiques.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ;
ii. de formuler une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique ;
iii. d'expliquer la façon de manipuler les variables et d'expliquer la manière dont les données seront recueillies;
iv. d'élaborer des recherches scientifiques.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de résumer un problème ou une question de recherche adapté(e) qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de résumer une prévision vérifiable en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de résumer la façon de manipuler les variables et de résumer la manière dont les données seront recueillies; iv. d'élaborer des recherches scientifiques.	i. de décrire un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de résumer une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de décrire la façon de manipuler les variables et de décrire la manière dont les données seront recueillies; iv. d'élaborer des recherches scientifiques.	i. d'expliquer un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ; ii. de formuler une hypothèse vérifiable et de l'expliquer en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. d'expliquer la façon de manipuler les variables et d'expliquer la manière dont les données seront recueillies; iv. d'élaborer des recherches scientifiques.

C- TRAITEMENT ET ÉVALUATION – Les élèves recueillent et interprètent des données qualitatives et/ou quantitatives, et expliquent les conclusions pertinentes qu'ils en ont tirées.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de présenter des données recueillies et transformées ;
ii. d'interpréter les données et d'expliquer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ;
iii. d'évaluer la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique ;
iv. d'évaluer la validité de la méthode employée ;
v. d'expliquer des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et de résumer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de discuter la validité d'une prévision en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. de discuter la validité de la méthode employée ; v. de décrire des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.	i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et de décrire des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. de discuter la validité de l'hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. de discuter la validité de la méthode employée ; v. de décrire des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.	i. de présenter des données recueillies et transformées ; ii. d'interpréter des données et d'expliquer des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ; iii. d'évaluer la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique ; iv. d'évaluer la validité de la méthode employée ; v. d'expliquer des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.

D- RÉFLEXION SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA SCIENCE – Les élèves acquièrent une compréhension globale de la science en évaluant les conséquences des développements scientifiques et de leurs applications à un problème ou une question spécifique.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ;
ii. de discuter et d'évaluer les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ;
iii. d'appliquer des modes de communication efficace ;
iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de récapituler la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de décrire et de récapituler les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.	i. de décrire la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de discuter et d'analyser les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.	i. d'expliquer la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ; ii. de discuter et d'évaluer les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ; iii. d'appliquer un langage scientifique de manière efficace ; iv. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN ACQUISITION DE LANGUES

A – COMPRÉHENSION ORALE – Les élèves interprètent du texte oral et multimodal et construisent du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images et d'autres aspects relevant du mode spatial présentés avec du texte oral interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.
Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :
i. de démontrer sa compréhension des informations explicites et implicites énoncées à l'oral dans des textes multimodaux ;
ii. de démontrer sa compréhension des conventions ;
iii. de démontrer sa compréhension des relations entre les différentes composantes du texte multimodal.

Niveau débutant – Phases 1 et 2 Les élèves devront être capables :	Niveau compétent – Phases 3 et 4 Les élèves devront être capables :	Niveau expérimenté– Phases 5 et 6 Les élèves devront être capables :
i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques simples ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques simples.	i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes.	i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans des textes authentiques complexes ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques complexes ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques complexes.

B- COMPRÉHENSION ÉCRITE – Les élèves construisent du sens et à interpréter les aspects écrits, spatiaux et visuels des textes pour comprendre comment les images présentées avec du texte écrit interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.
Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :
i. de démontrer sa compréhension des informations explicites et implicites énoncées à l'oral dans des textes multimodaux ;
ii. de démontrer sa compréhension des conventions ;
iii. de démontrer sa compréhension des relations entre les différentes composantes du texte multimodal.

Niveau débutant – Phases 1 et 2 Les élèves devront être capables :	Niveau compétent – Phases 3 et 4 Les élèves devront être capables :	Niveau expérimenté – Phases 5 et 6 Les élèves devront être capables :
i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans un large éventail de textes authentiques simples ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques simples ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques simples.	i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques simples et dans quelques textes authentiques complexes.	i. d'identifier les informations explicites et implicites (faits et/ou opinions et informations complémentaires) dans des textes authentiques complexes ; ii. d'analyser les conventions dans des textes authentiques complexes ; iii. d'analyser les liens dans des textes authentiques complexes.

C- EXPRESSION ORALE – Les élèves appliquent leur compréhension des concepts linguistiques et littéraires pour développer une variété de structures, de stratégies et de techniques avec une efficacité et une maîtrise croissantes.
Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :
i. d'utiliser la langue orale pour communiquer et interagir avec les autres ;
ii. démontrer sa capacité à s'exprimer à l'oral avec précision et aisance ;
iii. de communiquer de manière claire et efficace.

Niveau débutant – Phases 1 et 2 Les élèves devront être capables :	Niveau compétent – Phases 3 et 4 Les élèves devront être capables :	Niveau expérimenté – Phases 5 et 6 Les élèves devront être capables :
i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'utiliser une prononciation et une intonation claires, ce qui rend la communication facilement compréhensible ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace.	i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'utiliser une prononciation et une intonation claires, ce qui rend la communication facilement compréhensible ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace.	i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'utiliser une prononciation et une intonation claires, ce qui rend la communication facilement compréhensible ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises de manière claire et efficace.

D- EXPRESSION ÉCRITE – Les élèves appliquent leur compréhension de la langue, de la forme, du mode, du support et des concepts littéraires pour véhiculer des idées, valeurs et opinions de manière créative et pertinente.
Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :
i. d'utiliser la langue écrite pour communiquer avec les autres ;
ii. de démontrer une utilisation correcte des conventions linguistiques ;
iii. d'organiser les informations à l'écrit ;
iv. de communiquer les informations en tenant compte du destinataire et du but.

Niveau débutant – Phases 1 et 2 Les élèves devront être capables :	Niveau compétent – Phases 3 et 4 Les élèves devront être capables :	Niveau expérimenté – Phases 5 et 6 Les élèves devront être capables :
i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques simples et quelques connecteurs logiques complexes ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte.	i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques simples et complexes ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte.	i. d'utiliser un vocabulaire très varié ; ii. d'utiliser des structures grammaticales très variées généralement de manière correcte ; iii. d'organiser les informations de manière efficace et cohérente à l'aide d'une présentation appropriée en utilisant un large éventail de connecteurs logiques simples et complexes ; iv. de communiquer toutes ou presque toutes les informations requises en tenant clairement compte du destinataire et du but pour s'adapter au contexte.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN ARTS

A – CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION – Les élèves découvrent l'esthétique des disciplines artistiques puis deviennent aptes à l'analyser et à l'exprimer en utilisant la terminologie appropriée.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de démontrer des connaissances et une compréhension de la discipline artistique étudiée, notamment des concepts et des processus associés, ainsi que leur capacité à utiliser la terminologie propre à la matière ;
ii. de démontrer une compréhension du rôle de la discipline artistique dans son contexte original ou dans d'autres contextes ;
iii. d'utiliser les connaissances acquises pour orienter les décisions artistiques dans le processus de création artistique de manière réfléchie.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de démontrer leur perception de la discipline artistique étudiée notamment leur capacité à utiliser un langage approprié ; ii. de démontrer leur perception du lien entre la discipline artistique et son contexte ; iii. de démontrer leur perception des liens entre les connaissances acquises et le travail artistique qu'ils ont créé.	i. de démontrer des connaissances dans la discipline artistique étudiée notamment sur les concepts et les processus associés, ainsi que leur capacité à utiliser un langage approprié ; ii. de démontrer des connaissances sur le rôle de la discipline artistique dans son contexte original ou dans d'autres contenus ; iii. d'utiliser les connaissances acquises pour orienter leur travail artistique.	i. de démontrer des connaissances et une compréhension de la discipline artistique étudiée notamment des concepts et des processus associés, ainsi que leur capacité à utiliser la terminologie propre à la matière ; ii. de démontrer une compréhension du rôle de la discipline artistique dans son contexte original ou dans d'autres contenus ; iii. d'utiliser les connaissances acquises pour orienter les décisions artistiques dans le processus de création artistique de manière réfléchie.

B- DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES – Les élèves développent leurs idées artistiques jusqu'au stade de la réalisation, qui peut prendre de nombreuses formes.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée ;
ii. de démontrer sa compréhension des conventions.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée ; ii. de démontrer l'application des compétences et des techniques afin de créer, de réaliser et/ou de présenter un travail artistique.	i. de démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée ; ii. de démontrer l'application des compétences et des techniques afin de créer, de réaliser et/ou présenter un travail artistique.	i. de démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée ; ii. de démontrer l'application des compétences et des techniques afin de créer, de réaliser et/ou de présenter un travail artistique.

C- PENSÉE CRÉATIVE – Les élèves développent leur curiosité et explorent et remettent en question les limites de manière délibérée.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de développer une intention artistique réalisable, claire imaginative et cohérente ;
ii. de démontrer l'adoption d'un éventail de comportements faisant appel à la pensée créative de manière approfondie ;
iii. de démontrer l'exploration d'idées ayant permis de façonner l'intention artistique jusqu'au stade de la réalisation.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier une intention artistique ; ii. d'identifier d'autres options et des perspectives ; iii. de démontrer l'exploration d'idées.	de résumer une intention artistique claire et réalisable ; de résumer d'autres options, des perspectives et des solutions imaginatives ; de démontrer l'exploration d'idées au cours du processus d'élaboration jusqu'au stade de la réalisation.	i. de développer une intention artistique réalisable, claire, imaginative et cohérente ; ii. de démonter l'adoption d'une éventail de comportements faisant appel à la pensée créative de manière approfondie ; iii. de démontrer l'exploration d'idées ayant permis de façonner l'intention artistique jusqu'au stade de la réalisation.

D- RÉACTION – Les élèves réagissent au monde qui les entoure, à leur travail artistique ainsi qu'au travail artistique de tiers.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de discuter et d'évaluer les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ;
ii. d'appliquer des modes de communication de manière efficace ;
iii. de documenter les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'identifier des liens entre les disciplines artistiques, l'art et le contexte, ou entre l'art et leurs acquis préliminaires ; ii. de reconnaître que le monde peut inspirer ou influencer l'art ; iii. d'évaluer certains éléments ou principes du travail artistique.	i. de résumer des liens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes ; ii. de créer une réponse artistique en s'inspirant du monde qui les entoure ; iii. d'évaluer leur propre travail et celui de tiers.	i. de construire du sens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux concepts ; ii. de créer une réponse artistique visant à refléter ou à influencer le monde qui les entoure ; iii. de critiquer leur propre travail et celui de tiers.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN DESIGN

A – RECHERCHE ET ANALYSE – Les élèves se voient présenter une situation de conception à partir de laquelle ils doivent identifier un problème à résoudre. Ils analysent le besoin d'apporter une solution à ce problème et mènent des recherches en vue de déterminer la nature de ce dernier.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème pour un client ou un public cible spécifique ;
ii. d'identifier et de hiérarchiser les recherches principales et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ;
iii. d'analyser une gamme de produits existants servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ;
iv. de développer un énoncé de projet détaillé qui récapitule l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème ; ii. d'indiquer et de hiérarchiser les grandes étapes des recherches nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. de décrire les caractéristiques principales d'un produit existant servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de présenter les principales conclusions des recherches pertinentes qu'ils ont menées.	i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème ; ii. de construire un plan de recherche qui indique et hiérarchise les recherches primaires et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. d'analyser un groupe de produits similaires servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de développer un énoncé de projet qui présente l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées.	i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème pour un client ou un public cible spécifique ; ii. d'identifier et de hiérarchiser les recherches primaires et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ; iii. d'analyser une gamme de produits existants servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ; iv. de développer un énoncé de projet détaillé qui récapitule l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées.

B- DÉVELOPPEMENT DES IDÉES – Les élèves rédigent un cahier des charges détaillé qui oriente le développement d'une solution et présentent la solution retenue.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de développer un cahier des charges énonçant clairement les critères de réussite établis pour la conception d'une solution ;
ii. de développer un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ;
iii. de présenter la conception retenue et de justifier leur choix ;
iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et détaillés et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de développer une liste des critères de réussite établis pour la solution ; ii. de présenter des idées de conception réalisables, pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue ; iv. de créer un dessin ou un schéma de planification qui résume les informations principales utiles à la réalisation de la solution retenue.	i. de développer un cahier des charges résumant les critères de réussite établis pour la conception d'une solution en s'appuyant sur les données recueillies ; ii. de présenter un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue et de résumer les raisons de leur choix ; iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue.	i. de développer un cahier des charges énonçant clairement les critères de réussite établis pour la conception d'une solution ; ii. de développer un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. de présenter la conception retenue et de justifier leur choix ; iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et détaillés et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue.

C- CRÉATION DE LA SOLUTION – Les élèves planifient la création de la solution retenue et suivent le plan pour créer un prototype suffisamment abouti pour être mis à l'essai et évalué.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. de construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ;
ii. de démontrer des connaissances techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ;
iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ;
iv. de justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ;
v. de présenter la solution dans son ensemble.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de résumer un plan tenant compte de l'utilisation du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. d'énumérer les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution.	i. de construire un plan logique résumant tenant compte une utilisation efficace du temps et des ressources qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. d'expliquer les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution.	i. de construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ; ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution ; iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ; iv. de justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution.

D- ÉVALUATION – Les élèves élaborent des essais afin d'évaluer la solution, les réalisent et évaluent l'efficacité de la solution de manière objective. Les élèves identifient les aspects de la solution qui pourraient être améliorés et expliquent les effets qu'aura leur solution sur le client ou le public cible.

Pour atteindre les objectifs globaux, les élèves doivent être capables :

i. d'élaborer des méthodes d'essais détaillées et pertinentes qui génèrent des données afin de mesure l'efficacité de la solution ;
ii. d'évaluer dans quelle mesure la solution est une réussite de manière critique par rapport au cahier des charges ;
iii. d'expliquer en quoi la solution pourrait être améliorée ;
iv. d'expliquer les effets de la solution sur le client ou le public cible.

1ère année du PEI – Les élèves devront être capables :	3e année du PEI – Les élèves devront être capables :	5e année du PEI – Les élèves devront être capables :
i. de résumer des méthodes d'essais simples et pertinentes qui génèrent des données afin de mesurer l'efficacité de la solution ; ii. de résumer dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges ; iii. de résumer en quoi la solution pourrait être améliorée ; iv. de résumer les effets de la solution sur le client ou le public cible.	i. de décrire des méthodes d'essais détaillées et pertinentes qui génèrent des données précise afin de mesurer l'efficacité de la solution ; ii. d'expliquer dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges ; iii. de décrire en quoi la solution pourrait être améliorée ; iv. de décrire les effets de la solution sur le client ou le public cible.	i. d'élaborer des méthodes d'essais détaillées et pertinentes qui génèrent des données afin de mesurer l'efficacité de la solution ; ii. d'évaluer de manière critique dans quelle mesure la solution est une réussite par rapport au cahier des charges ; iii. d'expliquer en quoi la solution pourrait être améliorée ; iv. d'expliquer les effets de la solution sur le client ou le public cible.

CRITÈRES D'ÉVALUATION EN INTERDISCIPLINARITÉ

A – ÉVALUATION – Les élèves doivent comprendre les concepts et les compétences relevant des disciplines concernées, tels qu'indiqués dans les objectifs spécifiques des groupes de matières. L'évaluation des connaissances disciplinaires constitue le fondement de la synthèse et de la compréhension interdisciplinaire.

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves devront être capables :

- d'analyser des connaissances disciplinaires ;
- d'évaluer des perspectives interdisciplinaires.

B- SYNTHÈSE – À travers le développement de l'apprentissage global, les élèves intègrent des connaissances relevant de plusieurs disciplines qui leur permettent de mener à bien l'exploration d'idées, de questions et de défis concrets. Les élèves démontrent l'intégration de connaissances factuelles, conceptuelles et procédurales issues de plusieurs disciplines du même groupe de matières et de plusieurs groupes de matières pour expliquer des phénomènes ou créer des produits.

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves doivent être capables :

- de créer un produit qui communique une compréhension interdisciplinaire réfléchie* ;
- de justifier la manière dont leur produit communique une compréhension interdisciplinaire.

* Cet aspect doit être adapté afin d'être spécifique à la tâche, au but de l'intégration et au produit.

C- RÉFLEXION – Lorsqu'ils entreprennent des unités d'apprentissage interdisciplinaire, les élèves s'engagent dans un processus continu de réflexion et d'évaluation quant au rôle des disciplines : ils déterminent les contributions respectives de ces disciplines et évaluent leurs points forts et leurs limites dans des applications interdisciplinaires bien précises. Les élèves examinent également leur propre capacité à bâtir une compréhension qui dépasse les frontières disciplinaires et élargissent leur apprentissage pour réfléchir à des actions ultérieures ou même entreprendre des actions en fonction du contexte de l'établissement et de leurs objectifs d'apprentissage.

Afin de traiter des questions et des idées concrètes et contextuelles, les élèves doivent être capables :

- de discuter le développement de leur propre apprentissage interdisciplinaire ;
- de discuter la manière dont la nouvelle compréhension interdisciplinaire permet d'entreprendre une action.

Dans le cadre de ce critère, l'action peut faire référence à une action entreprise au cours du processus d'apprentissage interdisciplinaire ou à une action « future » que les élèves n'ont pas encore entreprise mais dont ils peuvent prévoir la réalisation pour élargir leur compréhension interdisciplinaire. Les enseignants peuvent également encourager les élèves à entreprendre des actions en fonction du contexte de l'établissement et des ressources disponibles.

CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LE PROJET PERSONNEL

A – PLANIFICATION – L'élève présente en **quoi** consiste son projet.

L'élève devra être capable :	Dans son rapport, l'élève :	Exemples de preuves pouvant être fournies :
d'indiquer un objectif d'apprentissage pour le projet et d'expliquer comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif. d'indiquer le produit visé et d'élaborer des critères de réussite appropriés pour le produit. de présenter un plan clair et détaillé pour réaliser le produit et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.	• indique un objectif d'apprentissage pour le projet et explique comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif ; • indique le produit visé et élabore des critères de réussite appropriés pour le produit; • présente un plan clair et détaillé pour réaliser le produit et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.	• une liste et/ou un diagramme des centres d'intérêt et des objectifs d'apprentissage connexes ; • une liste des stratégies possible pour atteindre les objectifs personnels et scolaires ; • un diagramme montrant les relations entre l'objectif d'apprentissage et le produit ; • une série d'étapes menant à la réalisation du produit ; • un échéancier pour la réalisation des tâches à court ou à long terme.

B- APPLICATION DES COMPÉTENCES – L'élève montre **comment** les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage ont contribué à l'objectif d'apprentissage et au produit.

L'élève devra être capable :	Dans son rapport, l'élève :	Exemples de preuves pouvant être fournies :
d'expliquer comment il ou elle a appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre son objectif d'apprentissage. d'expliquer comment il ou elle a appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour réaliser son produit.	• explique comment il ou elle a appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre son objectif d'apprentissage ; • explique comment il ou elle a appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour réaliser son produit ; • étaye ses explications de preuves ou d'exemples détaillés.	• une série de questions de recherche (compétences de recherche) ; • un échantillon de la correspondance avec le superviseur du projet (compétences de communication) ; • une capture d'écran des notifications ou des rappels quotidiens pour mener à bien les tâches du projet personnel (compétences d'autogestion) ; • une réflexion sur la résolution d'un conflit (compétences sociales) • un résumé des acquis antérieurs s'appliquant au projet (compétences de pensée).

C-RÉFLEXION – Les élèves expliquent **pourquoi** ils ont réalisé leur projet.

.

L'élève devra être capable :	Dans son rapport, l'élève :	Exemples de preuves pouvant être fournies :
d'expliquer les effets du projet sur lui-même ou sur son apprentissage. d'évaluer le produit en fonction des critères de réussite.	• explique les effets du projet sur lui-même ou sur son apprentissage ; • évalue son produit en fonction des critères de réussite ; • étaye ses commentaires de preuves spécifiques ou d'exemples détaillés.	• une évaluation du produit par rapport aux critères de réussite ; • des images montrant les caractéristiques principales du produit ; • une analyse des causes de la réussite et/ou de l'échec ; • un résumé des nouvelles connaissances ou perspectives liées à l'objectif d'apprentissage.

Règles de présentation des travaux écrits

A. Le papier

Le texte est présenté au recto seulement de feuilles blanches, non lignées, 8½ par 11 po.

B. Les interlignes

- Le texte suivi est écrit à double interligne ou à un interligne et demi (au choix).
- Le simple interligne est réservé pour les notes et les références au bas des pages, pour les citations de plus de trois lignes, pour la bibliographie et pour les annexes.
- Le triple interligne est utilisé entre les paragraphes; avant et après l'indication d'un titre.

C. Les paragraphes

- On n'écrit pas la première ligne d'un nouveau paragraphe au bas d'une page. On commence le paragraphe à la page suivante.
- Dans un travail de huit pages ou plus, il convient d'utiliser une seule page pour l'introduction.
- Pour la conclusion, il faut procéder de la même manière que pour l'introduction, c'est-à-dire utiliser une seule page.

D. Les titres

- Les titres (ou les idées principales) du développement sont alignés à gauche, écrits en minuscules et en caractères gras.
- Le titre est à interligne double ou triple par rapport au paragraphe précédent et par rapport au paragraphe suivant.

E. La pagination

- Les pages liminaires qui précèdent l'introduction sont numérotées en chiffres romains minuscules (ex. i, ii, iii, iv), s'il y a lieu.
- Dans les pages liminaires, on compte la page titre, mais on ne la pagine pas.
- On utilise les chiffres arabes (ex. : 1, 2, 3, 4) pour numéroter les pages du texte, depuis l'introduction jusqu'à la bibliographie ou jusqu'à la dernière page du travail, incluant les pages des annexes, s'il y a lieu.
- Le numéro de la page est situé dans le coin supérieur droit, sans point ni tiret.
- Une page de garde est ajoutée à la fin du travail et ne compte pas dans la numérotation.

F. Les mots

Pour faciliter la lecture, il faut couper le mot entre deux syllabes. Sinon, il faut éviter de couper un mot :

- à la fin d'une page (pour que l'autre partie ne se retrouve pas à la page suivante);
- avec une élision (ex. : l'//élève);
- après une première syllabe formée d'une seule lettre (ex. : l'é//lectricité);
- les mots de langues étrangères sont placés entre guillemets.

G. L'ordre de présentation des différentes parties du travail

On assemble les parties du travail dans l'ordre suivant :

- la page de titre;
- la table des matières;
- le texte lui-même (introduction, développement, conclusion);
- la bibliographie;
- les annexes, s'il y a lieu;
- la page de garde

H. La page titre

La page de titre doit contenir les éléments nécessaires à l'identification. On y retrouvre dans l'ordre, les renseignements suivants :

1re zone	le nom et le prénom de ou des élèves (dans ce dernier cas, en ordre alphabétique); le nom du cours; le numéro de groupe;
2e zone	le titre du travail en lettres majuscules; s'il y a un sous-titre, il est inscrit en lettres minuscules en dessous du titre;
3e zone	le nom de l'enseignant ou de l'enseignante à qui on présente le travail;
4e zone	le nom de l'école; la date de remise du travail.

La page de titre ne nécessite aucune ponctuation et aucun mot ne peut y être souligné; on peut, cependant, utiliser les caractères gras.

I. La table des matières

La table des matières doit donner au lecteur une connaissance immédiate de la structure d'ensemble du travail. Elle en présente le contenu par l'indication, en ordre logique, de ses différents titres, précédés de leur numéro d'ordre. Le numéro des pages correspondant au début de chacune des parties est aligné à la marge droite.
Dans la plupart des cas, la table des matières ne doit pas excéder une page. Le titre TABLE DES MATIÈRES est écrit en lettres majuscules et centré en haut de la page.

J. Les citations

Les citations sont des extraits puisés dans les documents consultés lors de l'élaboration du travail. Tout extrait doit correspondre exactement à l'original quant aux mots, à l'orthographe et à la ponctuation. Les mots que l'on ne veut pas reproduire sont remplacés par des points de suspension entre crochets […] ; les mots que l'on désire ajouter sont écrits entre crochets [ ]. Si l'on désire signaler une erreur dans le texte cité, on inscrit, après la faute, le mot (sic) entre parenthèses.

Une **citation courte**, de trois lignes ou moins, est introduite dans le texte, entre guillemets ; le chiffre indiquant la note est écrit avant le guillemet de fin « [1]».

Une **citation longue** qui compte plus de trois lignes, mais moins d'une page, s'inscrit en retrait du texte, à interligne simple. Le chiffre indiquant la note est écrit après le point de fin de phrase, après le guillemet de la fin. Exemple : «…» .[1]

Une **citation de deuxième rang** est une citation qui est contenue dans une première citation. Le chiffre signalant la note se place selon la règle de la citation courte ou longue.

K. Les annexes

Les annexes consistent en des parties additionnelles qui complètent le corps du travail, mais qui n'y sont pas intégrées parce qu'elles l'alourdiraient inutilement. Ce sont :

- des renseignements, des textes ou des notes supplémentaires ;
- des données statistiques ;
- des citations trop longues pour être intégrées au texte ;
- des formules, cartes, plans, etc.

On indique l'ordre des annexes par des chiffres romains majuscules.

L'expression ANNEXE I se place à 5 cm du haut de la feuille au centre. Deux interlignes plus bas, on écrit le **titre** de l'annexe en lettres minuscules.
Les annexes peuvent être écrites à simple interligne.
Dans un travail, on ne remet pas une annexe avec un collage ; au besoin, il faut faire une photocopie du montage effectué.
S'il y a lieu, on indique au bas de la page, la référence de l'annexe.

La bibliographie[1]

On peut présenter la bibliographie de différentes façons ;

- par ordre alphabétique (on place le titre en ordre alphabétique en commençant par **la première lettre du premier mot autre qu'un article ou une préposition**) ;
- par type d'ouvrages consultés (dictionnaires ou encyclopédies, ouvrages généraux, ouvrages spécialisés, articles de revues ou de journaux, audio-visuel, site internet).

A. La bibliographie, c'est la liste des ouvrages qui ont servi à la documentation du travail. On écrit cette liste à simple interligne. Entre chaque description bibliographique, on passe deux interlignes.

B. Les références

Toute citation, qu'elle soit directe (extrait repris textuellement) ou indirecte (paraphrase ou résumé du texte d'un auteur appelé aussi citation d'idée) appelle une référence bibliographique.

Un livre ou une monographie :
On entend par livre ou par monographie (étude détaillée d'un sujet) un nombre de pages imprimées et reliées, publiées de façon non périodique. On décrit les livres ou les monographies de la façon suivante :

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules),
- prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de plubication,
- nombre de pages.

TREMBLAY, Michel. *La nuit des princes charmants*, Montréal, Léméac, 1995, 221 p.

Articles de périodiques (journaux, revues) :

[1] [1] Tiré et adapté de : Bernard DIONNE, *Pour réussir / Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3e édition, Laval, éd. Études Vivantes, 1998, p.240-245.

- le nom (en lettres majuscules) et le prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

Journal :

LESSARD, Denis. « Verglas : L'enquête se pencherait aussi sur la sécurité Civile », *La Presse*, vol. 114, no 96 (mardi 27 janvier 1998), p. B1.

Revue :

DENIS, Geneviève. « Le tatouage : l'art de la peau », *L'itinéraire*, vol. VII, no. 10 (octobre 2000), p. 18-19.

L'article d'une agence de presse :

- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

Journal :

« Mexico est prêt à revoir le déploiement de l'armée », *Le Devoir*, vol. LXXXIX, no 15 (mardi 27 janvier 1998), p. A5.

Il n'y a pas d'auteur :

- [ANONYME] entre crochets (suivi d'un point),
- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

[ANONYME]. « Le village de Chicoutimi il y a cent ans », Saguenayensia, vol.13, no.3 (mai-juin 971), p. 58.

Deux auteurs :

- Nom du premier auteur (en lettres majuscules), prénom du premier auteur (suivi de *et*),
- Prénom et NOM du deuxième auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de plubication,
- nombre de pages.

TRUDEAU, Sophie et Carole TREMBLAY. *Forum Recueil de textes*, Montréal, Graficor, 2008, 280 pages.

plus de deux auteurs :

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- *et al.* (écrit en italique suivi d'une virgule)
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de plubication,
- nombre de pages.

TREMBLAY, Carole *et al., Regards Manuel de l'élève Tome 1*, Montréal, Graficor, 2009, 486 pages.

Ouvrages de consultations (Dictionnaires, encyclopédies, atlas, annuaires, etc.)

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de plubication,
- nombre de pages.

DE VILLERS, Marie-Èva. *Multi dictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 2003, 1542 pages.

CD-ROM

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- [type de document] entre crochets (suivi d'une virgule),
- ville,
- organisme éditeur,
- année de publication.

LAFOREST, Guy. *Statu quo politique, L'état du monde 1981-1996*, [CD- ROM], Montréal/Paris, CD-ROM-SNI/La découverte, 1996.

Site Internet

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur ou de l'organisme (suivi d'une virgule),
- titre de l'article, du texte ou de la page entre guillemets(suivi d'une virgule),
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse.)

GUERTIN, Hélène. *Chercher pour trouver!*, (page consultée le 12 septembre 2002), [en ligne].
Adresse URL : http://tornade.ere.umontreal.ca/~guertinh/secondai/internet/citer.htm

Document en version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre du document entre guillemets,
- [document électronique],
- ville,

- éditeur,
- année de publication,
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse

COLLECTIF. «Pour des communications réussies. Trousse d'outils. L'alphabétisme et vous.» [document électronique] Ottawa, Communication Canada, 2003, https://dsp-pscommunication.gc.ca/Collection/PF4-16-2003F.PDF

Images en ligne - version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point), ou Origine
- titre de l'image ou description entre guillemets,
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [image en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse) si possible.

LEFEBVRE, Alain. «Jeune fille avec une fleur» [image en ligne]. (consultée le 15 mars 2006).

Vidéoclips en ligne - version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point), ou Origine
- titre de l'image ou description entre guillemets,
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [image en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse) si possible.

Animated Tutorial Sharing. Project. «Comment faire une recherche simple dans Academic Search Premier» [tutoriel en ligne]. (consultée le 8 novembre 2007). https://youtube.com/watch?v=OEFb1nUBfxY&feature=related

Personne-ressource

- Nom de la personne-ressource (suivi d'une virgule),
- Prénom de la personne-ressource (suivi d'un point),
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- décrire son expertise.

LAVIOLETTE, Josette. (consultée le 2 novembre 2016), rencontre d'expertise avec la biologiste.

C. Les notes de bas de page

- Pour indiquer une référence le système le plus courant utilise les notes de bas de page.
- Pour tous les types de documents utilisés (écrits, sites Internet, CD-Rom, audio-visuels, etc.), tu dois **obligatoirement** donner toutes les indications bibliographiques.
- **La note de bas de page** est la référence correspondant au chiffre que tu as placé immédiatement à la suite du dernier mot ou idée pris d'un auteur.
- Tu utilises un exposant chiffré.
- Le chiffre indique l'ordre d'apparition dans le texte. La plupart des traitements de texte permettent l'insertion et la numérotation continue des appels de notes.

- Tu rapportes le chiffre au bas de la page suivi de la référence bibliographique de l'auteur. Cependant, il y a quelques nuances à apporter. Plutôt que d'indiquer le NOM de l'auteur en premier, tu dois inscrire le prénom suivi du NOM de famille. Aussi, une virgule suivra plutôt qu'un point. Enfin, lorsque c'est une monographie, tu dois indiquer la ou les pages consultées au lieu du nombre de pages du livre.
- Ta référence de note en bas de page devra inclure :
    - Le prénom et le nom de l'auteur
    - Le titre du livre (en italique)
    - La ville d'édition
    - La maison d'édition
    - La date de publication
    - La ou les pages d'où proviennent les citations
    - Un point à la fin

Exemple de la même référence selon qu'elle soit inscrite dans la bibliographie ou en notes de bas de page

Dans la bibliographie

GARCIA, Stéphane. « Les hommes du Québec s'accrochent aux anciennes valeurs », *Pour hommes seulement,* vol. 13, no. 64 (mars 2001), p. 17-18.

ROMPRÉ, Stéphane. *Fouille anthropologique à Chicoutimi*, Saguenay, Éditions le Lac, 2003, 225 p.

En note de bas de page

Stéphane GARCIA, « Les hommes du Québec s'accrochent aux anciennes valeurs », *Pour hommes seulement,* vol. 13, no. 64 (mars 2001), p. 17.

Stéphane ROMPRÉ, *Fouille anthropologique à Chicoutimi*, Saguenay, Éditions le Lac, 2003, p. 195.

Nom de l'élève
Nom du cours
Numéro de groupe

TITRE DU TRAVAIL EN MAJUSCULE
Sous-titre en minuscule, s'il y a lieu

Polices utilisées :
Times New Roman (12 points)
ou Arial (11 points)
Pour tout le document

Travail présenté à
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Mise en page	
Marges :	
Haut:	3 cm
Bas:	3 cm
Gauche:	3 cm
Droite:	3 cm

École secondaire Hormisdas-Gamelin
Date de remise

Marge supérieure : 3 cm

La première page de la table des matières est comptée mais non paginée. Mais si une seconde page était nécessaire, celle-ci serait paginée en chiffres romains minuscules (iii).

TABLE DES MATIÈRES

Pagination alignée à droite

triple interligne

Liste des tableaux (s'il y a lieu) ii

Liste des graphiques (s'il y a lieu) iii

INTRODUCTION 1

1. Titre en minuscules (1re idée principale) 3
2. Titre en minuscules (2e idée principale) 6
3. Titre en minuscules (3e idée principale) 9

CONCLUSION 10

LISTE DES RÉFÉRENCES ET DES NOTES (s'il y a lieu) 11

BIBLIOGRAPHIE 12

ANNEXES (s'il y a lieu)

ANNEXE I 13

ANNEXE II 14

Simple interligne

Double interligne

Marge de droite : 3 cm

Marge de gauche : 3 cm

Marge supérieure : 3 cm

BIBLIOGRAPHIE

Le titre d'une bibliographie est centré et écrit en MAJUSCULES

1. Ouvrage de référence
   AUBIN, Paul. *Bibliographie de l'histoire du Qué*
   vol., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 1430 p.
2. Document officiel
   CANADA, STATISTIQUE CANADA,
   Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1984, 765 p.

Le titre de l'ouvrage écrit en italique

3. Livres
   CVETKOVITCH, George, et collab. *Initiation à la psychologie sociale*, Trad. de Françoise Forest, Montréal, HRW, 1985, 439 p.
   LINTEAU, Paul-André, et collab. *Histoire du Québec contemporaine, tome II; Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.
   MATHEWS, George. *Le choc démographique, Le déclin du Québec est-il inévitable?*, Montréal, Boréal, 1984, 204 p.
4. Articles de périodiques
   BURKE, R. J. et WEIR. *
   dans notre société+, *Santé mentale au Canada*, vol. 29, no 1, (1981) p. 3-5.
   PROVOST, M. A. et C. PICHÉ. *L'enfant et sa famille: quelques nouveaux thèmes de recherche+, *Santé mentale au Québec*, vol. 8, no 2. (1983), p. 68-78.
5. Internet
   Clinton, B
   Adresse URL: //NPTN.ORG/PUB/CAMPAIGN.92/CLINTON.DIR/C71.TXT.
6. Cédérom
   Library literature [CD-ROM]. Bronx, N.Y. : WILSONDISC.

Double interligne entre les références

Le nom de famille de l'auteur toujours écrit en majuscules

Auteurs triés en ordre alphabétique à l'intérieur de chaque catégorie d'ouvrages.

La deuxième ligne d'une référence commence après un retrait de 5 frappes

Simple interligne

Le nom de l'organisme, de l'auteur, le titre de la page et la date doivent accompagner l'adresse

Nom de l'élève
Matière
Groupe

TITRE DU TRAVAIL

Travail présenté à
Nom de l'enseignant

École secondaire Hormisdas-Gamelin
Le mardi 5 septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION……2
1. Aspect XXX……3
2. Aspect XXX ……4

CONCLUSION……5

ANNEXES……6

BIBLIOGRAPHIE ……7

Dans la société actuelle, il y a de nombreux…
(Introduction comportant environ 15% du nombre de mots total du travail)

Intertitre

Premièrement, …
(Développement comportant 75% du nombre de mots total)

Intertitre

Deuxièmement, …

Pour conclure
(Conclusion comportant 10% du nombre de mots total)

BIBLIOGRAPHIE

1. Dictionnaires ou encyclopédies
2. Ouvrages généraux
3. Ouvrages spécialisés
4. Articles de revues ou de journaux
5. Audiovisuel
6. Internet
7. Personne-ressource

ANNEXE I
Titre de l'annexe

Page de garde (vierge sans pagination)